

’ Clauses d’insertion

Annexe au Rapport d’activité 2022 de CREATIV’

BILAN Clauses d’insertion 2022

Creativ’
17, avenue Champollion
21000 DIJON

Tel : 03 80 28 03 20
Mail : contact@creativ21.fr

retrouvez nous sur :
creativ21.fr



creativ’

Table des matières

I. Donneurs d'ordre et entreprises.....	3
I.1. Les Donneurs d'ordre.....	3
I.2. Les Entreprises.....	4
II. Heures d'insertion réalisées.....	6
II.1. Nombre d'heures global.....	6
II.2. Marché BTP.....	7
II.3. Marchés de services.....	7
II.4. Marchés des prestations intellectuelles.....	8
III. Modalité de mise en œuvre de la clause.....	8
III.1. Outils de mise en œuvre de la clause.....	8
III.2. Plusieurs modalités sont proposées aux entreprises.....	9
III.3. Les types de contrat.....	10
IV. Participants.....	11
IV.1. Bilan global de l'année.....	11
IV.2. Secteur BTP.....	13
IV.3. Secteur Marchés de Services.....	15
V. Orientations sur le dispositif.....	17
VI. Sorties positives.....	18
VII. Synthèse.....	19

I. Donneurs d'ordre et entreprises

En 2022, les clauses représentent :

- **127 opérations** (représentant 356 marchés) provenant de
- **34 donneurs d'ordre**, qui ont permis de faire travailler des demandeurs d'emploi dans
- **178 entreprises**, sur le dispositif des clauses d'insertion.

I.1. Les Donneurs d'ordre

DONNEURS D'ORDRES		Volume d'heures	%	
Dijon Métropole		224 297,08	51,88 %	51,88 %
Bailleurs	ORVITIS	28 589,79	6,61 %	17,39 %
	VILLO-HABELLIS	21 956,40	5,08 %	
	GRAND DIJON HABITAT	21 462,28	4,96 %	
	CDC HABITAT	3 178,00	0,74 %	
Communes et communauté de communes	Ville de DIJON	24 297,02	5,62 %	13,98 %
	Ville de QUETIGNY	8 191,90	1,89 %	
	Ville de SAINT APOLLINAIRE	6 136,62	1,42 %	
	Ville de LONGVIC	5 655,88	1,31 %	
	Ville de GENLIS	5 599,49	1,30 %	
	VILLE DE BEAUNE	4 090,05	0,95 %	
	CC PLAINE DIJONNAISE	3 544,00	0,82 %	
	Ville de MARSANNAY LA COTE	1 690,47	0,39 %	
	Ville de TALANT	747,57	0,17 %	
	CC TILLES DE VENELLE	455,67	0,11 %	
Ville de CHENÔVE	50,00	0,01 %		
CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE		25 994,52	6,01 %	6,01 %
Services de l'état	MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTÉS	7 261,00	1,68 %	3,37 %
	SGAR (PRÉFECTURE RÉGION BOURGOGNE)	3 766,50	0,87 %	
	CARSAT BOURGOGNE-FRANCHE COMTE	1 819,80	0,42 %	
	DIR CE (Direction interdépartementale des Routes)	378,00	0,09 %	
	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	426,50	0,10 %	
	MINISTERE DE LA DEFENSE	337,33	0,08 %	
	DREAL 21	224,09	0,05 %	
	INRA CENTRE DE DIJON	120,00	0,03 %	
	VNF	116,00	0,03 %	
	MINISTERE DE L'INTERIEUR-SGAMI	100,00	0,02 %	
DRAC BOURGOGNE	28,00	0,01 %		
Donneurs d'ordre privés	EIFFAGE CONSTRUCTION LONGVIC	7 227,37	1,67 %	3,46 %
	BOUYGUES IMMOBILIER	4 669,38	1,08 %	
	LINKCITY	1 961,75	0,45 %	
	ECOLE DES METIERS	1 114,00	0,26 %	
SPLAAD		7 123,03	1,65 %	1,65 %
SNCF		9 706,65	2,25 %	2,25 %

I.2. Les Entreprises

Les entreprises participantes sont réparties de la façon suivante :

- 117 entreprises du secteur bâtiment

AXIMA CONCEPT (ENGIE AXIMA)	CEGELEC CENTRE EST	GUILLEMIN	PEDRON
OXXO EVOLUTION	CHAPENTE PONTARLIER	GUINTOLI	PICARD SAS
A.N. TOITURE BARDAGE	CHARPENTE HOUOT	HORY MARCAIS	PM INDUSTRIE (PACOTTE ET MIGNOTTE)
ADPR	CHARPENTE MORTIER	JACQUET	PROFEN
AKTA BVP SAS	CLEVIA THERMIE	Jean ALLER BTP	PROSOL
ALKIMIA	CLIMATIC ENTREPRISE	KLEIN	RELEC SA REALISATIONS ELECTRIQUES
ALLOUIS JEAN CLAUDE	COFRATECH	LA MENUISERIE MODERNE	ROYER
AMG (Atelier Menuiserie Générale)	COTEB CODIEL	LABEAUNE	RPPI
ASSELIN	CTS (CHAUDRONNERIE TOLERIE SERRURERIE)	LASTELLA	SA DRUET
ATELIER PANEL	CUROT CONSTRUCTION	LEON GROSSE	SARL RIDOLFI
AVS (APRES VENTE SERVICE)	DAMIN	LES CHARPENTIER DE LOUCHE	SAS PERRIN
B.I.E (Bâtiments Industriels de l'Est)	DIB PRODUCTION	LES ZELLES	SBTP
BAFFY	DROZ	LGC HABITAT	SECOBAT
BARANZELLI	DUFRAIGNE SARL	LOUET MENUISERIE	SIA REVETEMENTS
BERGEOT-TAINTURIER	EES BOURGOGNE CHAMPAGNE	MENUISERIE DE LA GARE	SILFEO
BFC REVETEMENT	EIFFAGE CONSTRUCTION LONGVIC	MENUISERIE PAGET	SMAC besançon
BONGLET 39	EIFFAGE ENERGIE SYSTEME	MENUISERIE ROGER JC	SNCTP BATIMENT
BOUDIER	EIMI	MOINGEON	Société BM (Société du Batiment Mauchamp)
BOUREAU	ENGO	MUNIER	SOCIETE DOLOISE DE PEINTURE
BOURGEOIS MANUTENTION	ENTREPRISE FERNANDEZ	NGE FONDATION	SOCIETE FRANC COMTOISE D'APPLICATIONS
BOUYGUES BATIMENT NORD EST	ESPACE MENUISERIE	NGE GC 63	SOPREMA
BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES 69	EST OUVRAGES	NICOLARDOT	SPIE Industrie et tertiaire
BOVE	ETANDEX	NOIREAUT	STCE ELECTRICITE
BRULE	EXPERT ETANCHE	NOVELLI Antonio - Longvic	STCE GROS OEUVRE
BS BATIMENT	GAUDRY B.T.P.	OBLIGER	STCE PLOMBERIE CHAUFFAGE
BUGADA	GC BAT	OFFROY	SURCOF
BVS	GEBAT CONSTRUCTIONS SAS	ORTELLI	TACHIN
C2P	GENTIL THERMIQUE	PALISSOT	
C3B	GO GROUPE Lons	PAQUET	
CANIOTTI	GRIDELLO	PATEU ET ROBERT	

- 23 entreprises du secteur marchés de services

ABER PROPRTÉ HORIZON	DUC ET PRENEUF	JACQUINOT PAYSAGISTE	SNC ZENITH DE DIJON
API RESTAURATION	EDEN	KALHYGE (anciennement RLD CENTRE EST)	SOGERES
ATALIAN PROPRTÉ EST	EFFIA STATIONNEMENT	KEOLIS DIJON MULTIMODALITÉ	SUEZ EAU FRANCE
CENTAURE	ENTRETIEN DIJONNAIS	NET EXPRESS (groupe Atalian)	TERIDEAL (anciennement TARVEL)
DERICHEBOURG	FEVRE VIELLARD	SERENA	VDS PAYSAGE
DIEZE	ID VERDE	SHCB RESTAURATION COLLECTIVE	

- 11 entreprises du secteur travaux publics

BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS REGIONS FR	DESERTOT	EUROVIA BOURGOGNE FRANCHE COMTE
COLAS NORD EST AGENCE Côte D'OR	DVF (DIJONNAISE DE VOIES FERREES)	HEITMANN TP
COLAS RAIL	EIFFAGE ROUTE CENTRE EST	PENNEQUIN
DEMONGEOT		ROGER MARTIN

- 9 établissements et services d'aide par le travail et entreprises adaptées

ESAT ACODEGE MARSANNAY LA COTE	ESAT HENRI BAILLOT À CHATILLON	LES PEP CBFC
ESAT DE L'AUXOIS	ESAT LE MIRANDE	PROMUT CHATILLON SUR SEINE
ESAT HABILLIS (LES PEP 21 – LE GOELAND)	ESTA MUTUALISTE DE MONTBARD	PROMUT DIJON

- 10 EI – AI et ACI

ANS	ETHICOFIL	SDAT
DEFIS	ID'EES 21	SDAT ASCO
DESIE	LE SIGNE DE L'ENVIRONNEMENT	SINEO
	1000 SERVICES	

- 7 entreprises de travail temporaire d'insertion ont mis à disposition des salariés auprès d'entreprises

EUREKA BFC	ID INTÉRIM CHALON	IDÉES INTÉRIM DIJON
EUREKA CHALON	ID INTÉRIM MONTBARD	INDIBAT 39
	SA2I	

- 1 GEIQ

GEIQ BTP

Lors de l'année 2022 on a remarqué une augmentation du nombre d'entreprises du secteur BTP.

II. Heures d'insertion réalisées

II.1. Nombre d'heures global

En 2022 ce sont **432 316,14 heures** qui ont été réalisées au titre des clauses d'insertion dans les marchés publics contre 367 467,76 heures en 2021 soit une progression de 24 %.

Celles ci se répartissent en deux catégories principales:

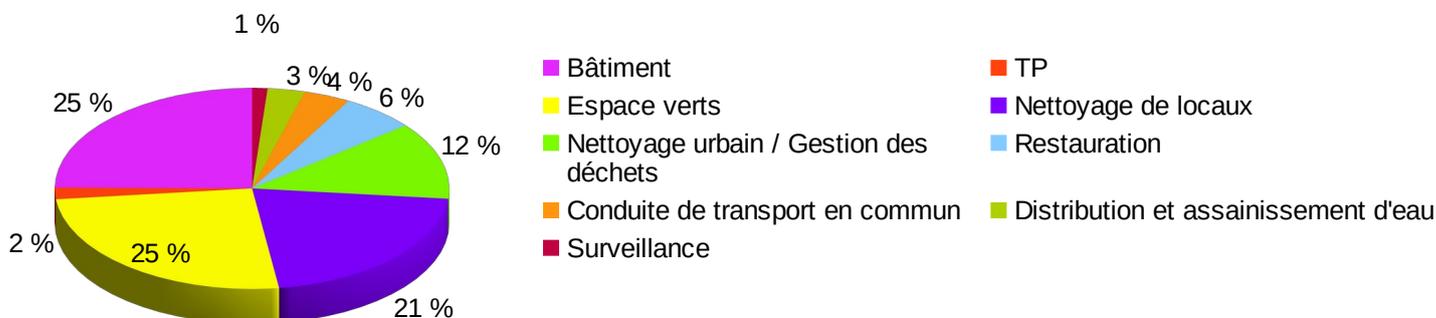
- marchés BTP 26 % des heures réalisées
- marchés de services 74% des heures réalisées

Secteur	Total
Bâtiment	104 977,63
TP	7 886,89
Sous total BTP	112 864,52
Espace verts	107 549,79
Nettoyage de locaux	89 437,65
Nettoyage urbain / Gestion des déchets	52 522,03
Restauration	25 569,70
Conduite de transport en commun	16 154,00
Distribution et assainissement d'eau	12 914,00
Surveillance	5 323,62
Animation de loisirs	5 140,66
Maintenance des bâtiments et des locaux	2 135,86
Blanchisserie	1 707,51
Autres	588,80
Sous total MS	319 043,62
Prestations intellectuelles	408,00
Total	432 316,14

Plus finement les secteurs majoritaires sont les suivants :

- les espaces verts
- le bâtiment,
- le nettoyage de locaux,

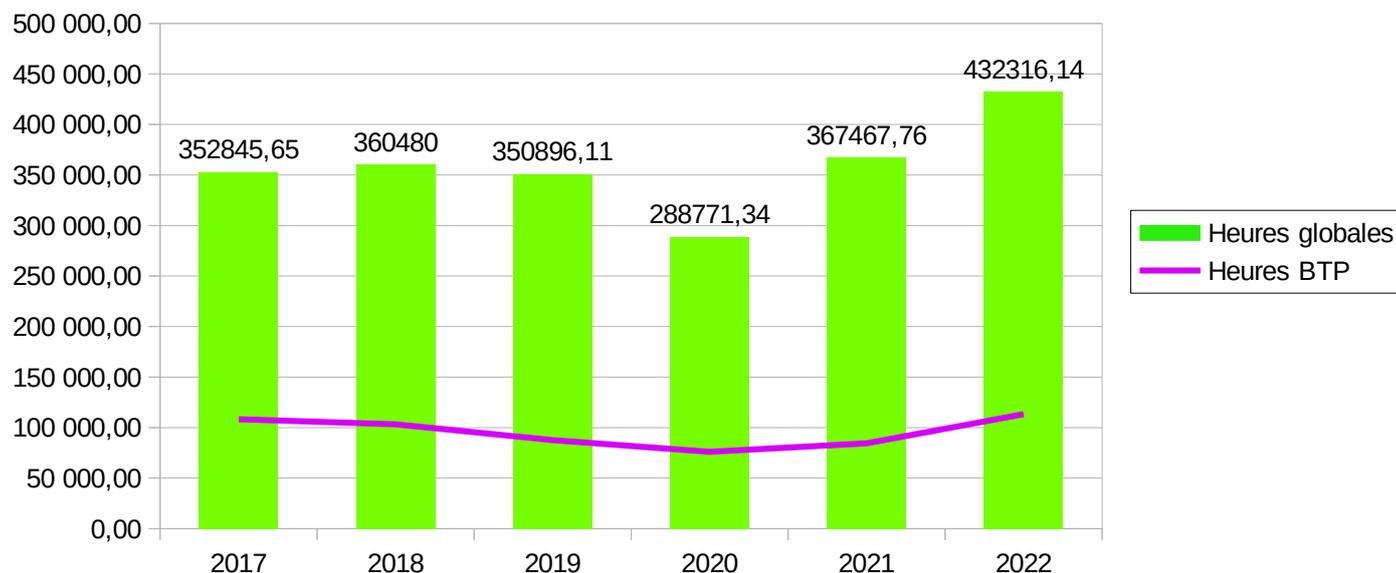
Répartition du nombre d'heure d'insertion par secteur d'activité



II.2. Marché BTP

On remarque une hausse des heures du secteur bâtiment. Elles représentaient 20% des heures en 2021, sur l'année 2022 elles représentent 26,20 % des heures réalisées.

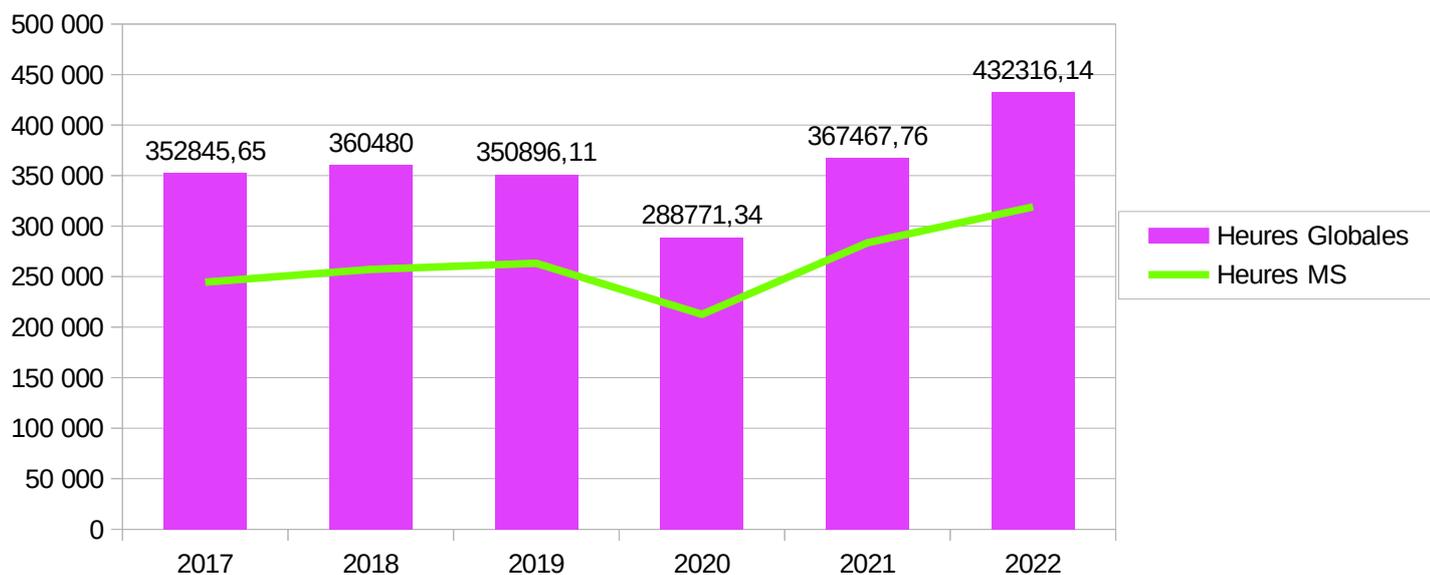
Évolution des heures sur le BTP



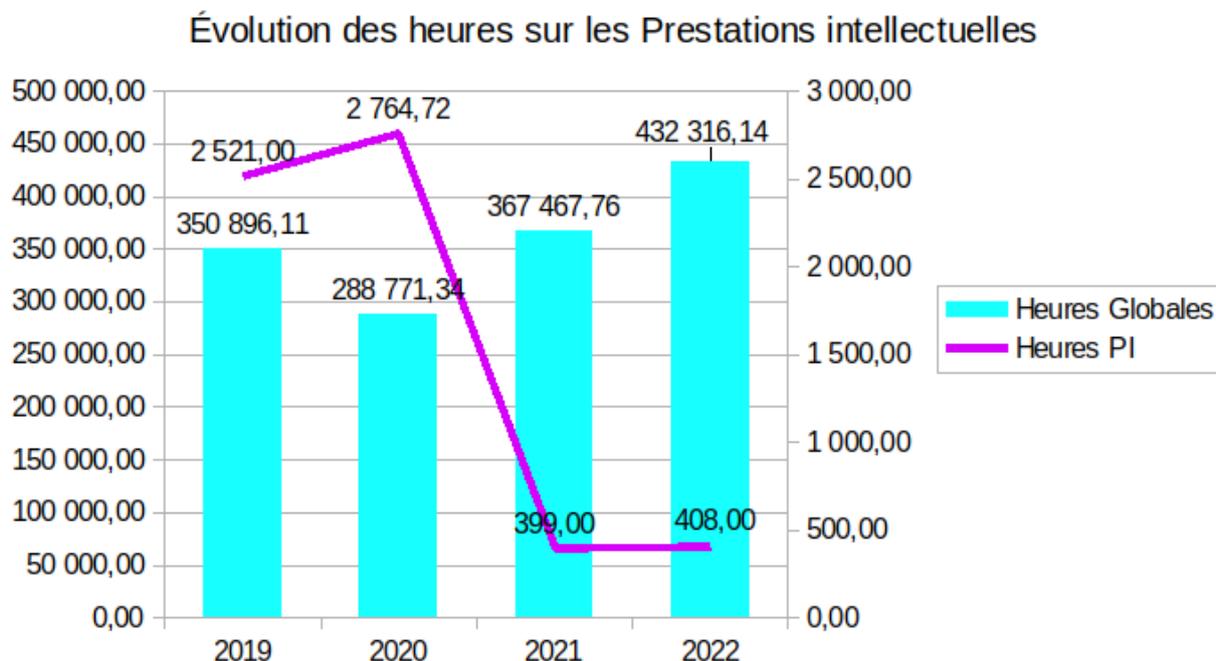
II.3. Marchés de services

Cette année encore, on observe une progression des heures réalisées sur ce secteur, plus de 12,5 %

Évolution des heures sur les marchés de services



II.4. Marchés des prestations intellectuelles



Cet axe de développement du dispositif a continuer de se développer en 2022, avec de nouvelles consultations sur des marchés de maîtrise d'œuvre qui débuterons sur l'année 2023.

III. Modalité de mise en œuvre de la clause

III.1. Outils de mise en œuvre de la clause

Plusieurs modalités de mise en œuvre sont proposées aux entreprises afin de réaliser leurs engagements d'insertion.

- Interne : l'entreprise en tant qu'employeur
- Externe : l'entreprise a recours à une entreprise de travail temporaire d'insertion, ou peut sous traiter son insertion.

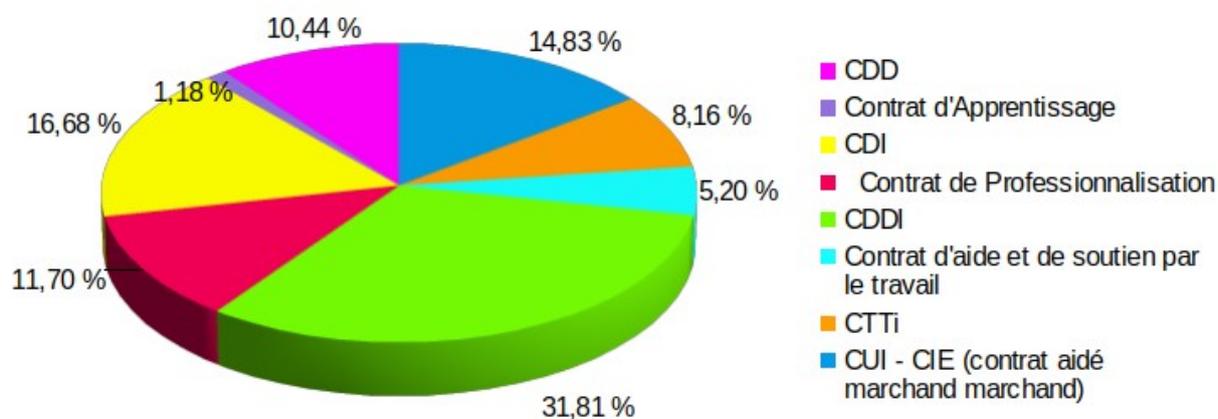
Quelque soit la modalité d'exécution la clause se met en place par tous type de contrats que ce soit CDD, CDI, contrat aidé, contrat d'insertion, ...

	Modalité internes	Modalité externes
Typologie des contrats	Contrats de droit commun CDD, CDI Contrat en alternance	Contrats de mise à disposition (ETTI, ACI) Sous traitance Contrat aidés

III.2. Plusieurs modalités sont proposées aux entreprises

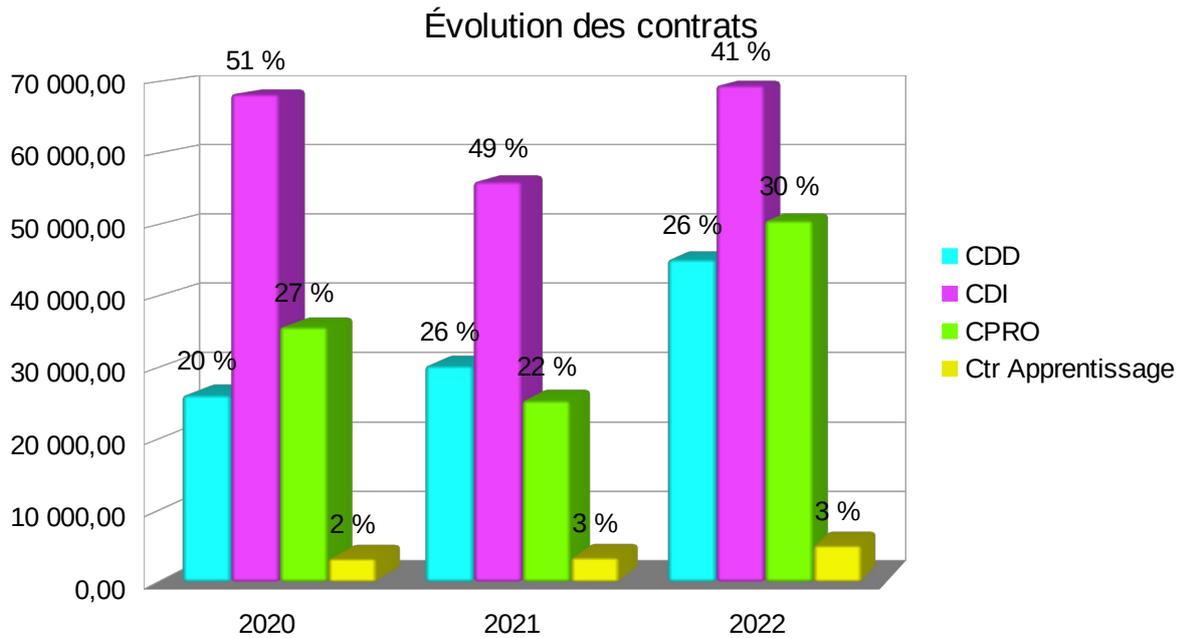
Modalité de mise en œuvre	Type de contrat	Nb heures réalisées
Interne 40 %	CDD	45 141,64
	Contrat d'Apprentissage	5 122,87
	CDI	72 090,19
	Contrat de Professionnalisation	50 594,13
Externe 60%	CDDI	137 503,99
	Contrat d'aide et de soutien par le travail	22 474,21
	CTTi	35 270,11
	CUI - CIE (contrat aidé marchand marchand)	64 119,00
	Total	432 316,14

En 2022, les embauches effectuées en directe par les entreprises représentent 26 % des heures réalisées.



III.3. Les types de contrats

On observe une forte augmentation des heures réalisées par le biais de CDD, plus de 49,19 % de contrats en 2022 par rapport à 2021, et plus de 28,27 % de CDI en 2022 par rapport à 2021,



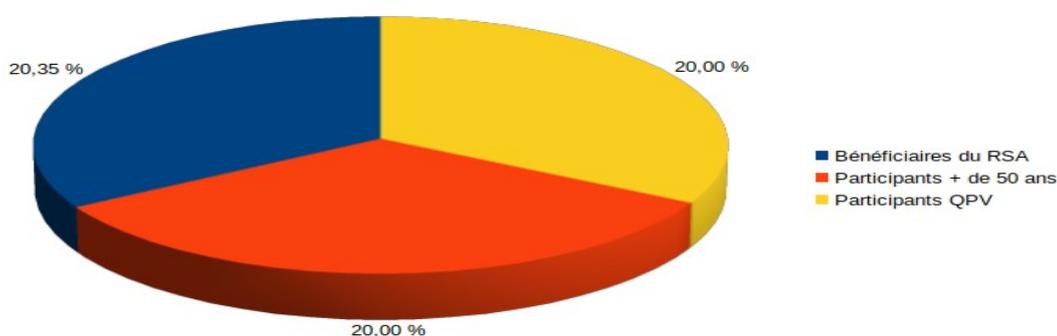
IV. Participants

IV.1. Bilan global de l'année

En 2022 ce sont **1 292** salariés qui ont travaillé sur le dispositif des clauses d'insertion.
Parmi les caractéristiques des publics :

- 336 femmes, soit 26 % de l'effectif global,
- 956 hommes,
- 262 bénéficiaires du RSA, soit 20,35 %
- 259 salariés issus de Quartiers Prioritaires, soit 20 % de l'effectif global
- 254 participants ont plus de 50 ans (82 femmes et 172 hommes) soit 20 %

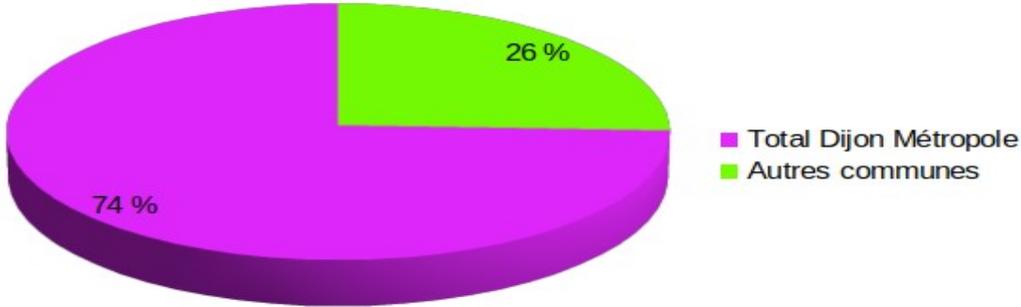
259 salariés sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville soit 20% (dont 79 femmes)



Détail des bénéficiaires de Dijon métropole

Communes	Nombres de bénéficiaires
Dijon	679
Chenôve	127
Quetigny	36
Chevigny-Saint-Sauveur	23
Longvic	24
Talant	27
Saint-Apollinaire	3
Fontaine-lès-Dijon	11
Perrigny-lès-Dijon	6
Marsannay -la-cote	8
Magny-sur-Tille	2
Neuilly-Crémeulox	4
Plombières-lès-Dijon	3
Bressy-sur-Tille	1
Bretenière	1
Ahuy	1
Fenay	2
Ouges	2
Total Dijon Métropole	960

Les bénéficiaires domiciliés sur le territoire de Dijon métropole représentent 74 % du public bénéficiaire.

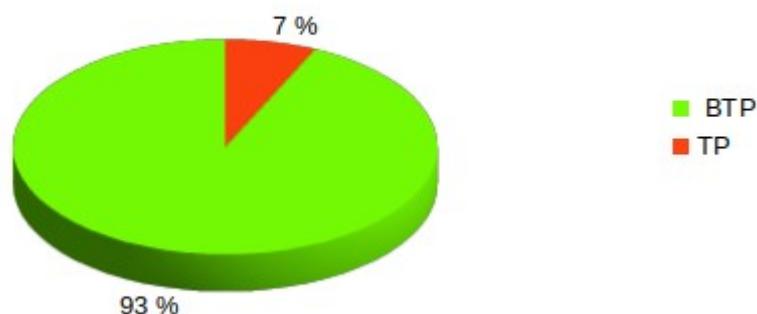


IV.2. Secteur BTP

288 bénéficiaires ont travaillé dans le secteur BTP :

- dont **12 femmes**,
- 34 sont bénéficiaires du RSA soit 11,80 %
- 22 sont issus de Quartiers Prioritaires, soit 7,63 % des bénéficiaires

Répartition des contrats par secteur



	Femmes	Hommes
RSA	1	33
QPV	0	22
-26 ans	4	106
+50 ans	2	29

Dans le cadre des marchés de BTP les salariés et les entreprises sont également accompagnés par les coordonnateurs de l'ARIQ BTP.

Leurs missions :

- Recevoir et valider les projets professionnels des bénéficiaires orientés sur le dispositif,
- Préparer, former les futurs salariés,
- Mettre en relation les candidats et les entreprises attributaires,
- Faire un suivi des salariés sur les missions proposées,
- Améliorer la construction des parcours pour les personnes en suivi.

Quelques opérations BTP en cours sur l'année 2022 :

• Développement et modernisation du CREPS de DIJON,

Maître d'ouvrage : Conseil Régional de BFC

Sur cette opération 3 610 heures d'insertion sont prévues et 2 400 heures sont déjà réalisées (la fin du chantier est prévue en mai pour la phase 1 et novembre 2023 pour la phase 2).

Cela représente 8 marchés, 10 contrats déjà signés et des embauches :

1 CDI, 4 CDD, 1 contrat d'apprentissage, 1 contrat de professionnalisation, 3 CTTI.

• Restauration des façades, toitures et menuiseries de la cours d'Appel de Dijon,

Maître d'ouvrage : Le Ministère de la Justice

Sur cette opération 10 490 heures d'insertion sont prévues, 6 900 heures sont déjà réalisées.

Cela représente 10 marchés sur l'opération et 26 personnes ont été embauchées :

20 CTTI, 1 CDI, 2 contrats d'apprentissage, 3 contrats de professionnalisation.

• Construction de la Cité des Vins de Beaune,

Maître d'ouvrage : la ville de Beaune

Première opération « clausée » pour ce nouveau donneur d'ordre.

Sur cette opération 5 600 heures d'insertion sont prévues, 9 900 heures sont déjà réalisées.

Cela représente 12 marchés et 26 contrats ont déjà été signés :

2 CDD, 3 contrats de professionnalisation, 21 CTTI.

L'inauguration de la cité des Vins est prévue courant mai.

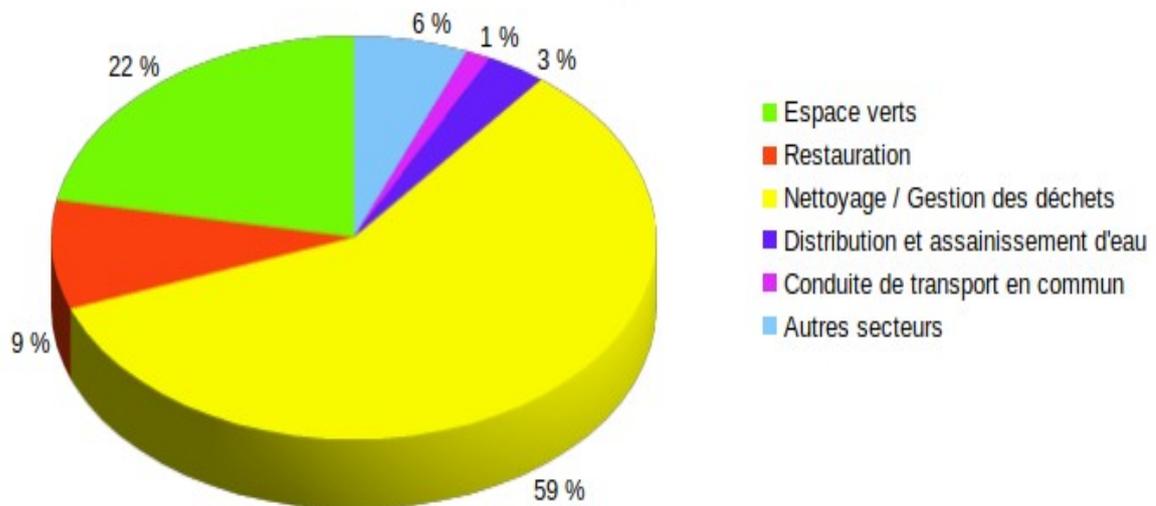
IV.3. Secteur Marchés de Services

1 018 bénéficiaires ont travaillé dans le secteur Marchés de Services :

- 324 sont des femmes (32 %)
- 233 sont bénéficiaires du RSA (23%)
- 238 vivent en QPV, soit 23 % des bénéficiaires

	Hommes	Femmes
RSA	173	60
QPV	159	79
- 26 ans	149	67
+ 50 ans	144	80

Répartition des contrats par secteurs



Sur le marchés de services cela représente 50 % des salariés en EI et 21 % des salariés d'EA ou ESAT.

Quelques opérations marché de services en cours sur l'année 2022 :

• DSP exploitation du parc des expositions et du palais des congrès de la Ville de Dijon.

Cette opération a duré 4 ans.

Sur cette opération l'engagement d'insertion de l'entreprise attributaire est de 5 460 heures d'insertion. Ce sont 16 230 heures d'insertion qui ont été réalisées avec 39 salariés.

Cette DSP a permis des entreprises de différents secteurs d'intervenir : chauffage, ventilation, gardiennage, installations électriques, mise sous pli, nettoyage.

Parmi les embauches, 6 ont été réalisées dont 3 en CDI sur des postes d'agents de sécurité.

La métropole de Dijon s'appuie sur l'expertise de Creativ pour effectuer des achats publics socialement responsables et clause également ses Délégations de Service Public.

• DSP pour l'exploitation du Zénith de Dijon

Cette opération a permis de générer 106 heures d'insertion sur l'année 2022.

Par le biais de cette opération, des postes de Barman(maid) et Hôte(esse) d'accueil ont fait l'objet de missions d'intérim, permettant ainsi de diversifier le type de public bénéficiaire des clauses d'insertion.

• Fourniture de repas en liaison froide 2020-2024 pour le compte de la Ville de Saint Apollinaire,

Cette opération a généré en 2022 1052.84 heures d'insertion.

Sur la totalité de l'opération ce sont,

1678.44 heures d'insertion réalisées pour un objectif initial de 1080

3 CDI qui ont été signés et/ou pérennisés

• Le lot 1 Entretien des espaces verts (tonte et taille des haies et arbustes) de l'opération d'entretien des espaces verts de la communauté de communes de la Plaine Dijonnaise,

Ce marché réservé aux structures d'insertion et du handicap a permis en 2022 de réaliser 3 544 heures d'insertion au bénéfice de 5 personnes bénéficiaires d'une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé

V. Orientations sur le dispositif

216 personnes ont été orientées sur le dispositif des clauses d'insertion au cours de l'année 2022,

L'essentiel des orientations provient des ETTI (31%), du PLIE (26 %), de Pôle Emploi (12%), d'entreprises 10 % et de l'ARIQ BTP (7%)

Parmi elles,

- 178 hommes
- 38 femmes
- 49 sont bénéficiaires du RSA soit 22 %
- 57 issus des Quartiers Prioritaires de la Ville, soit **26 %** des personnes orientées sur le dispositif
- 123 personnes ont été orientées sur le secteur BTP
- 95 personnes ont été orientées sur le secteur des Marchés de Services
- 65% des candidats ont été validés sur le dispositif
- 20 % des candidats n'ont pas été retenus sur le dispositif
- 15 % des candidats sont en attente de validation sur le dispositif

Tableau des orientations par prescripteur

Prescripteur	Nombre de prescriptions	Secteur BTP			Secteur Marchés de Services			Secteur Prestations Intellectuelles		
		Validé	Non validé	En attente	Validé	Non validé	En attente	Validé	Non validé	En attente
ARIQ BTP	31	31	0	0	0	0	0	0	0	0
ENTREPRISE	32	11	1	0	20	0	0	0	0	0
CAP EMPLOI	3	0	0	0	3	0	0	0	0	0
EUREKA	24	14	7	3	0	0	0	0	0	0
ID INTERIM	42	12	3	7	10	8	2	0	0	0
MILO	15	2	0	0	5	6	2	0	0	0
POLE EMPLOI	17	0	0	3	3	4	7	0	0	0
PLIE	34	7	4	5	11	4	3	0	0	0
GEIQ	5	4	1	0	0	0	0	0	0	0
CCAS CHENOVE	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0
INDIBAT 39	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0
VILLE DE LONGVIC	5	1	3	1	0	0	0	0	0	0
CONSEIL DÉPARTEMENTAL	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0
ASSOCIATION ACODÈGE	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
CROIX ROUGE	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Total	216	82	20	19	58	23	14	0	0	0

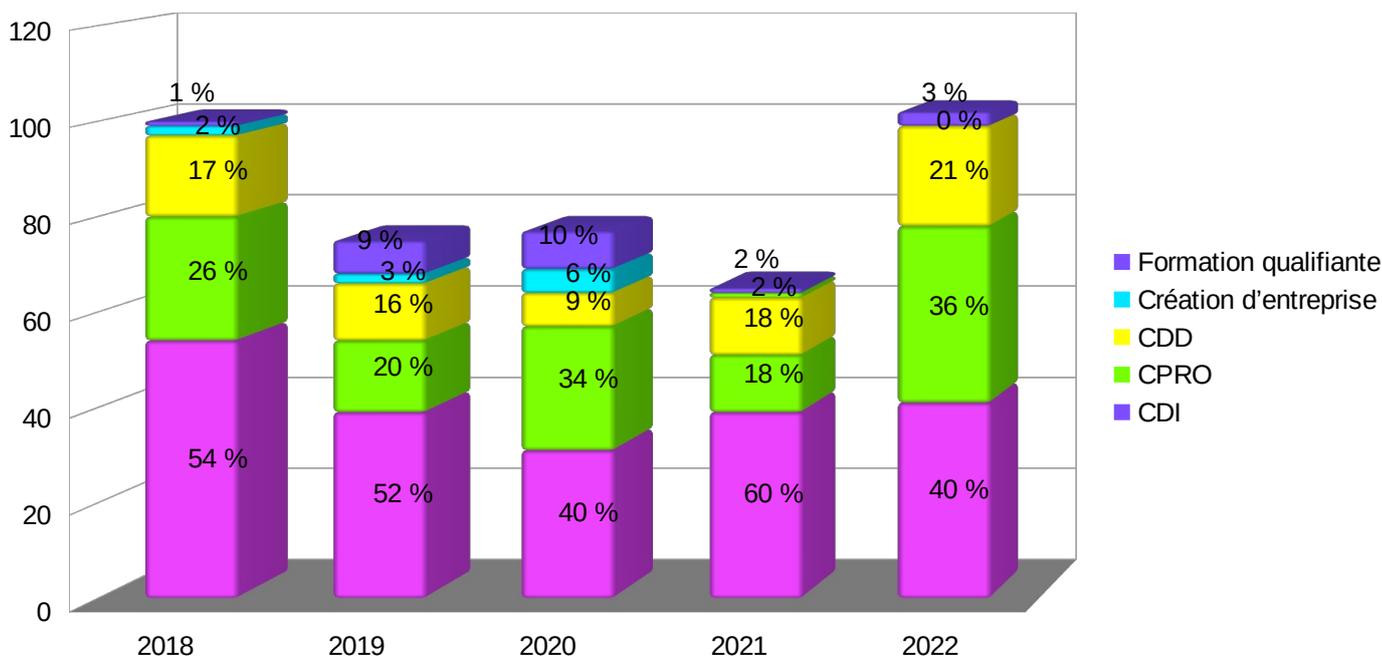
Nous notons différents motifs de non validation sur le dispositif, entre autres :

- l'annulation de la candidature pour 35,55 % des cas,
- autres projet professionnel pour 24,44 % des cas,
- l'absence aux RDV donnés pour 15,55 % des cas,
- les freins trop importants pour un retour à l'emploi pour 15,55 % des cas,
- le refus d'accompagnement vers l'emploi du candidat pour 6,66 % des cas.

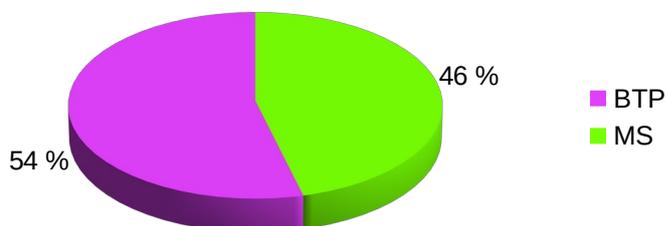
VI. Sorties positives

102 salariés ont bénéficié d'une sortie positive (CDI, CDD +6 mois, CPRO, CAPP) lors de l'année 2022 :

- 41 embauches en CDI
- 37 embauches en CPRO
- 21 embauches en CDD +6 mois
- 3 formations qualifiantes



En 2022, ce sont 55 sorties positives réalisées sur le secteur BTP et 47 sur le secteur des marchés de services.

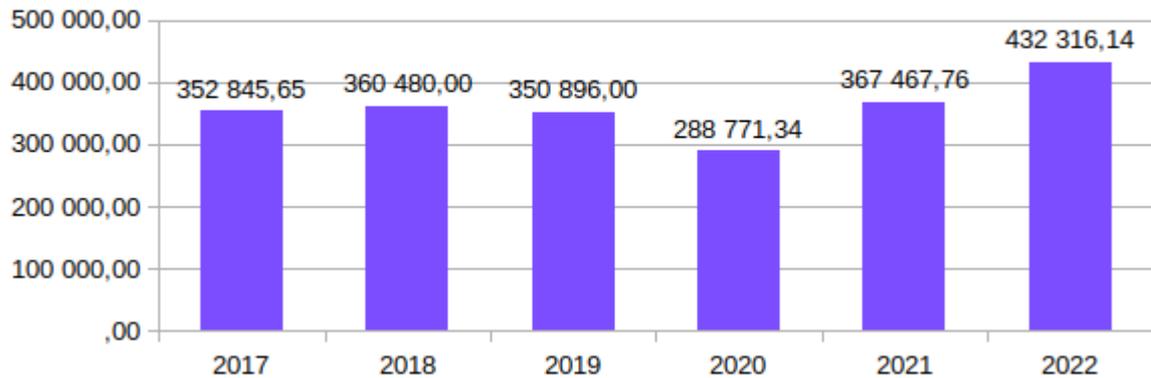


Les caractéristiques du public:

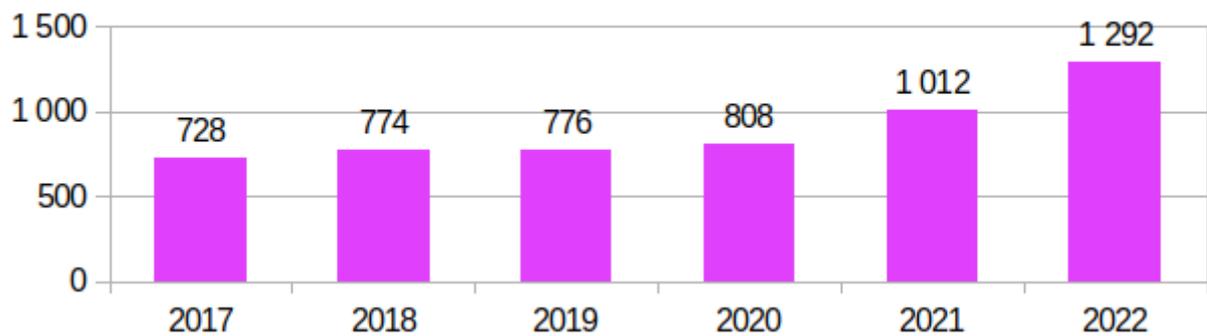
- 26 femmes, soit 25,5 % des embauches
- 21 salariés embauchés sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville, soit 20,6%

VII. Synthèse

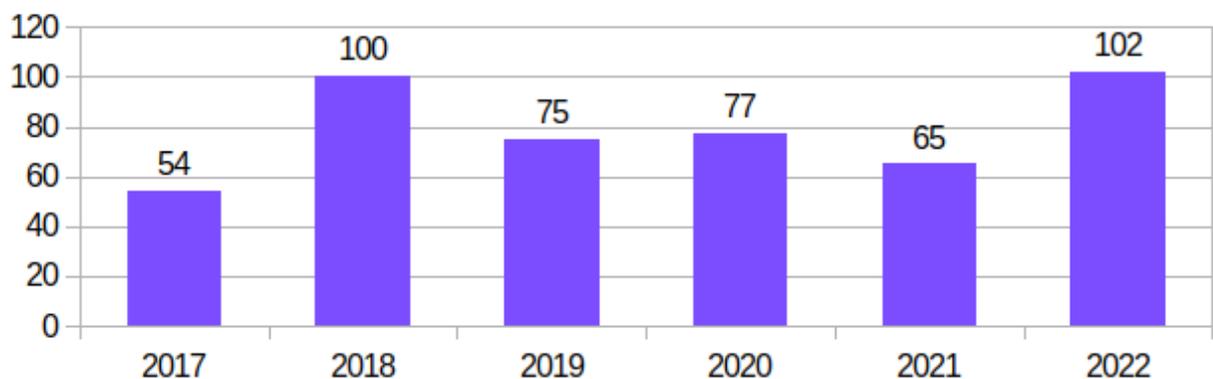
Heures d'insertion global réalisées



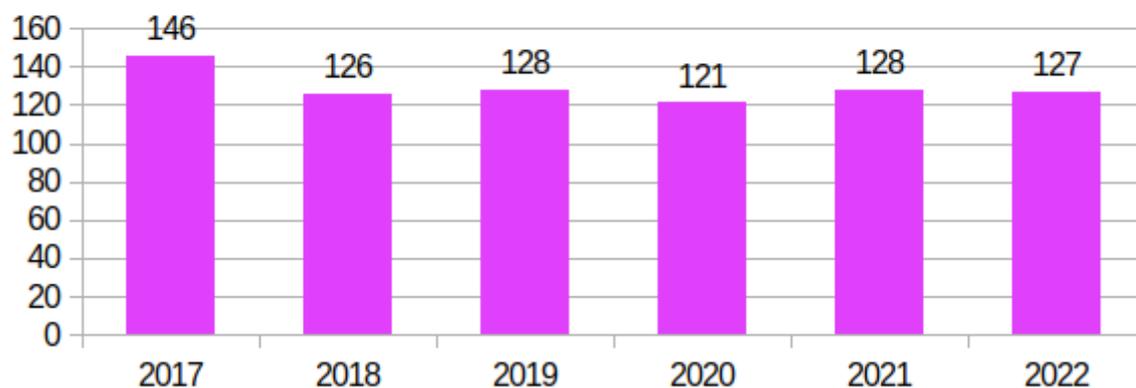
Nombre de participants



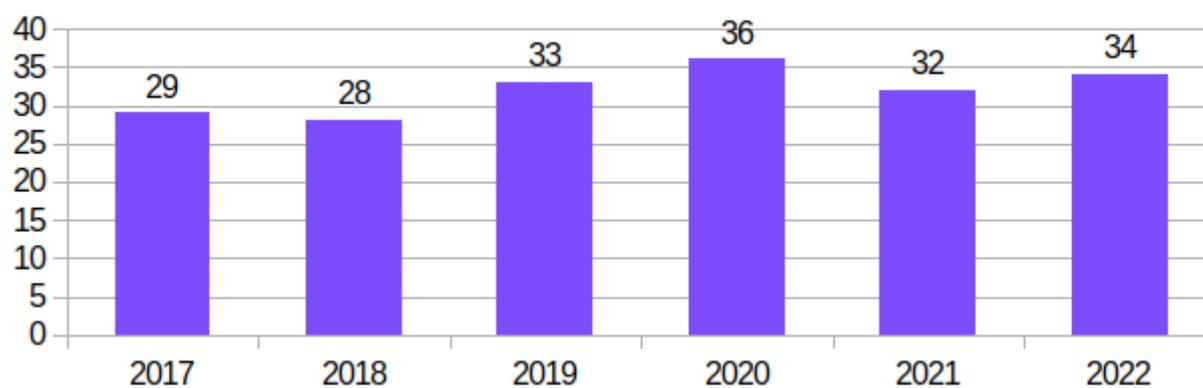
Nombre de sorties positives



Nombre d'opérations



Nombre de Donneurs d'ordre



Nombre d'entreprises

